

SAINT-VIGOR, PATRON DE L'ÉGLISE D'ATHIS

Sa vie et son culte.

Athis était jadis du diocèse de Bayeux et du doyenné de Condé-sur-Noireau. On ne s'étonnera donc pas que le titulaire de l'église paroissiale soit saint Vigor, évêque de Bayeux au VI^e siècle.

Qui était saint Vigor ?

Le regretté Dom Aubourg a publié dans les tomes LVII et LVIII du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* une étude très remarquable de la *Vita Vigoris*, dont la version primitive a été rédigée vraisemblablement entre 750 et 775, c'est-à-dire plus de deux cents ans après la mort du saint, par un clerc bayeusain qui appartenait peut-être au *presbyterium* établi par Vigor sur le Mont Chrismat. Cette *vita* n'échappe à aucun des reproches que fait la critique historique à ce genre de littérature, où abondent les clichés, les récits édifiants, les interpolations des copistes, et qui répond surtout à des préoccupations liturgiques (*legenda*, lectures pour l'office du saint), apologétiques et pastorales, voire publicitaires. Cette publicité autour de la mémoire d'un saint et des miracles obtenus par son intercession visait, entre autres choses, non seulement à garantir la réputation d'un lieu où on l'honorait, mais à en écarter d'éventuels spoliateurs en leur faisant redouter la toute puissance de celui dont on ne pouvait impunément encourir la colère. Il ne faut donc pas demander à ces récits hagiographiques — et leurs auteurs n'en étaient pas dupes — d'être des biographies authentiques. Leur genre littéraire nous est connu. Le problème exégétique consiste à trier en des textes comme celui de la *Vita Vigoris* les éléments historiques qui peuvent être considérés comme des jalons solides, des repères utilisables. Dom Aubourg fait remarquer à juste titre qu'il y avait tout de même, deux siècles après la mort de saint Vigor, des traditions orales qui se conservaient et aussi — nous ne pouvons d'ailleurs que le supposer — une iconographie qui s'inspirait de ces traditions. En somme si actuellement on cherchait à recomposer la vie de saint Martin d'après l'imagerie qu'en fournissent les églises, on ne serait peut-être pas très loin d'employer la méthode utilisée par plus d'un hagiographe du VIII^e ou IX^e siècles.

Ce qui paraît acquis, c'est que saint Vigor occupa le siège de Bayeux dans le premier tiers du VI^e siècle, peut-être entre les deux dates de 511 et de 533 qui correspondent à deux sessions du Concile d'Orléans où notre évêque n'apparaît pas, ce qui fait supposer à Dom Aubourg qu'en 511 il n'était pas encore évêque de Bayeux et qu'en 533 il ne l'était plus. L'examen de ses ossements, pratiqué à Saint-Riquier le 26 janvier 1920 par le D^r Tacquet, permit au praticien de conclure qu'il était mort dans la force de l'âge. Il ne serait donc pas étonnant que son épiscopat ait été assez bref. Ajoutons que, d'après le même rapport, saint Vigor était de haute taille.

On le fait naître en Artois au temps du roi Childebert. Il est plus vraisemblable qu'il mourut sous Childebert. Celui-ci, fils de Clovis, régna de 511 à 558.

Le nom de Vigor pourrait être une latinisation du mot germanique *Wighard* (dur combat) d'où est venu *Guichard* (*Gu* remplaçant *W*). Son fidèle compagnon *Theudemir* porte lui-même un nom d'origine germanique et de dialecte francique. Tous deux, venus d'Artois dans le Bessin, appartenaient à la race des envahisseurs qui finirent par s'assimiler au pays où ils s'étaient fixés. On connaît l'importance, à l'époque mérovingienne, des *Saxones baiocassini*, parmi lesquels se recrutèrent des saints aussi authentiques qu'Evroul et Marcoul.

Laissons de côté la légende de la formation chrétienne reçue par Vigor à l'abbaye de Saint-Vaast, laquelle ne fut fondée qu'en 682. Ce qui est très vraisemblable c'est que Vigor et Theudemir, devenus missionnaires de la foi, abordèrent le Bessin par l'estuaire de la Seulles et que leur première étape fut *Redeverus*, c'est-à-dire REVIERS qui, bien qu'aujourd'hui à 4 kilomètres de la côte, était sans doute alors un port à l'embouchure de la Seulles, limite orientale et porte du Bessin.

Autre point acquis : la présence de Vigor à *Cirisiacus*. On n'a pas de raison de douter qu'il s'agisse de CERISY-la-FORÊT, qui avant la Révolution était du diocèse de Bayeux et reste bien ethnologiquement du Bessin. Aussi quand fut fondée en ce lieu, l'an 1030, la célèbre abbaye bénédictine, se mit-elle tout naturellement sous le titre de saint Vigor. Et c'est là que se place une légende bien significative et dont le succès fut tel qu'elle détermina la silhouette iconographique du saint évêque. La région, alors beaucoup plus boisée que de nos jours (la forêt de Cerisy ne représente que le cinquième de ce qu'elle était), appartenait à un certain *Volusien*, lequel vint supplier l'homme de Dieu de délivrer le pays d'un « monstrueux serpent brûlant de son souffle les hommes et les bestiaux ». Vigor s'avança vers le monstre, fit sur lui le signe de la Croix, et la bête apaisée se laissa capturer. Vigor lui entoura le cou de son étole et la fit conduire par son compagnon Theudemir jusqu'au rivage de la mer où elle s'engloutit elle-même.

Bien entendu cette histoire fabuleuse, qui relève de ce qu'on a appelé si justement la mythologie chrétienne, doit être entendue selon son sens symbolique. Un symbole qui d'ailleurs tire sa formulation de l'Écriture. Le serpent, le dragon et autres monstres personnifient le Malin et sa puissance terrestre. Leur défaite c'est la victoire de la Lumière sur les Ténèbres, de la vérité sur l'erreur, du christianisme sur le paganisme. Toutes les légendes de saints vainqueurs de monstres (et Dieu sait s'il y en a !) sous-entendent la pénétration de l'Évangile dans un terroir païen.

Mais ce qui est à retenir aussi du serpent de saint Vigor, c'est qu'il fut, non pas mis à mort, mais amené à se jeter lui-même dans la profondeur des eaux. Nous trouvons cela dans beaucoup de légendes hagiographiques. Pour ne citer que des exemples normands, ou voisins de la Normandie, le dragon de saint Armel se noya dans la Seiche. Quoi qu'en dise Amélie Bosquet dans sa *Normandie romanesque*, la « gargouille » de saint Romain finit dans la Seine. Le loup de saint Loup se précipita dans la Drôme. Coïncidence fortuite ? Il s'agit plutôt d'une convergence des narrateurs vers l'expression imagée d'une croyance qui, au-delà de la

vision apocalyptique leur servant sans doute de référence scripturaire, rejoint toute une cosmogonie antique aussi bien babylonienne que vétéro-testamentaire. On lit dans l'Apocalypse (20, 1-3) que l'Ange « maîtrisa le Dragon, l'antique Serpent, c'est-à-dire le Diable, Satan, et l'enchaîna... Il le jeta dans l'Abîme ». L'Abîme, c'est la mer, habitat du Dragon, siège des puissances du mal, dont l'auteur sacré, reprenant Job (7, 12), dit qu'elle disparaîtra quand sera venue l'heure de la Jérusalem céleste (Apoc. 21, 1-2). Mais cette mer et ces fleuves, où s'anéantissent les monstres vaincus ramenés à leur élément primordial, c'est le *Chaos*, ce sont les eaux inférieures refoulées par le Créateur, comme nous le dit la Genèse, et maintenues sous sa sujétion avec les monstres qui l'habitent. Que de fois l'image revient dans l'Écriture, particulièrement dans Job et dans les Psaumes !

Quant au mystérieux *Volusien*, les recherches de Dom Aubourg et celles de M. Lucien Musset prouvent qu'il n'a nullement été inventé par l'auteur de la *vita*, mais qu'il correspond à un personnage réel dont on n'est peut-être pas loin de cerner la véritable identité. Une lettre de Sidoine Apollinaire (mort vers 483), dont M. Lucien Musset a publié un extrait dans le tome LVI du *Bulletin des Antiquaires de Normandie* (p. 822), fait état d'un *Volusianus*, riche propriétaire du Bessin, lequel est peut-être celui de la *Vita Vigoris*, ou tout au moins son père. M. Musset se demande si nous ne serions pas ici « en présence d'un lignage de grands propriétaires gallo-romains ayant survécu à la conquête franque dans l'ouest du Bessin ». Il se demande encore si la dotation de l'abbaye de Cerisy en 1032 ne correspondrait pas tout simplement à la restitution, au moins partielle, par Robert le Magnifique de l'ancien domaine des *Volusiani*, morcelé par les envahisseurs normands.

Le miracle du serpent vaincu se répéta deux autres fois au cours des missions apostoliques de saint Vigor : à *Cella* et à *Cameron*. *Cella*, c'est CHEUX à 18 kilomètres de Bayeux, et *Cameron*, c'est CAMBREMER. Les raisons données par Dom Aubourg pour cette indentification sont solides.

Élu évêque de Bayeux, vraisemblablement vers 511, Vigor se signala surtout par une fondation dont le souvenir a traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous. Il s'agit du monastère situé sur le côteau qui domine Bayeux à l'Est, monastère détruit par les Normands, puis rétabli au XI^e siècle par l'évêque Odon. Du prieuré médiéval Saint-Vigor subsistent d'intéressants vestiges. Mais ce qu'il faut rappeler ici, ce sont ses origines traditionnelles, auxquelles des explorations archéologiques récentes apportent de sérieux arguments d'authenticité.

Sur la colline appelée le Mont *Phanus* vivait une population réfractaire au christianisme et se célébraient un ou plusieurs cultes païens. Le nom de *Phanus* évoque d'ailleurs l'un de ces *fana*, sanctuaires païens si souvent établis sur les hauteurs. Y invoquait-on les Déeses-Mères (*Matres, Matronae*) en honneur chez les Celtes ? Ce qui pourrait le faire croire c'est que les fouilles entreprises en 1964 par M. Musset ont mis au jour d'une part des monnaies prouvant l'occupation du site du II^e à la fin du IV^e siècle, ainsi que d'autres vestiges d'une occupation contemporaine de saint Vigor et postérieure à lui, d'autre part des débris de statuettes représentant des divinités féminines et notamment une déesse-mère. Ainsi se trouve confirmé le passage de la *vita* qui parle de la vénération des habitants du Mont *Phanus* pour une déesse.

Vigor, avec l'appui du roi Childebert, entreprit de supprimer ce bastion tenace de l'idolâtrie. Il y établit une sorte de *presbyterium* dont il confia la direction à son fidèle Theudemir. La *vita* ne parle pas ici de Theudemir, mais on conservait, dans l'église prieurale détruite à la Révolution, une inscription funéraire que Dom Boudier, le prieur historien du milieu du XVIII^e siècle, n'hésitait pas à faire remonter au VI^e siècle et qui prouvait que Theudemir avait été inhumé en ce lieu. Vigor doubla le *presbyterium* d'une école épiscopale, et construisit une église qu'il dédia à saint Pierre. Le Mont *Phanus* devint le *Mons Chrismatus, Mont Chrismat*,

qualificatif des plus éclairants. Il évoque assurément le *chrème*, l'onction chrismale de la confirmation, ou plus précisément de la *consignation* qui désignait, dans le très ancien rituel, l'onction appliquée aux nouveaux chrétiens aussitôt après le baptême (ce qui est toujours le cas en Orient, où le baptême et la confirmation sont liés).

L'un des plus intéressants passages de la *vita*, admirablement commenté par Dom Aubourg, rapporte, à propos du Mont Chrismat, une coutume instaurée par saint Vigor : « C'est à partir de ce jour qu'il fut établi que tous les pontifes de cette cité y baptiseraient trois enfants aux solennités pascales. Ensuite ils retourneraient à pied dans la ville avec les reliques des saints, accompagnés des prêtres et des diacres en vêtements sacrés, tandis que le chœur chanterait des psaumes ». Il y a lieu de penser, selon Dom Aubourg, que la veillée pascale commençait par le rite du baptême et de l'onction au Mont Chrismat et que l'on redescendait ensuite en procession à la cathédrale pour la célébration eucharistique. Il en fut de même aux Rameaux en ce sens que la procession partait du prieuré Saint-Vigor et descendait en ville en empruntant le chemin dit du *Gloria* (allusion au chant du *Gloria laus*). Et l'on sait que jusqu'à nos jours l'usage voulait que tout nouvel évêque du diocèse fût intronisé à Saint-Vigor (dont l'église paroissiale actuelle conserve la fameuse chaire de marbre dite de saint Vigor où s'asseyait le nouvel évêque) avant de faire son entrée dans la ville épiscopale. Quant au choix de trois petits enfants pour le baptême et l'onction de Pâques, il s'inscrit dans une coutume qui déborde largement le rituel attribué à saint Vigor et nous amène peut-être jusqu'à la légende des trois petits enfants de saint Nicolas, en passant par le récit pascal des trois jeunes gens dans la fournaise rappelé dans la liturgie de la sainte nuit.

D'après son biographe, saint Vigor mourut un 1^{er} novembre. C'est à cette date qu'il figure dans les plus anciens martyrologes. Toutefois à cause de la coïncidence avec la Toussaint, la fête fut déplacée dans la plupart des diocèses où elle avait lieu. A Bayeux, ce fut le 2 novembre au XII^e siècle, puis le 3 novembre à partir du XIV^e, puis le 5. Sées la célèbre le 3 novembre, ainsi qu'Evreux et Arras.

Saint Vigor fut inhumé, non dans sa cathédrale, mais dans l'église du Mont Chrismat. D'ailleurs il était alors interdit, en vertu du Code Théodosien (lequel ne faisait que confirmer une loi antérieure), d'inhumer *intra muros*. Les cimetières étaient suburbains, et le Mont Chrismat était le lieu d'une vaste nécropole. Si l'on n'y trouva pas d'inscription analogue à celle de Theudemir, c'est que le corps du saint évêque ne resta pas dans sa sépulture d'origine. Il y a tout à penser qu'il fut amené en la cathédrale, où il demeura au cours des invasions scandinaves. Ce n'est qu'en l'an 981, le duché étant depuis longtemps constitué et Richard I^{er} le gouvernant, qu'un clerc de Bayeux, nommé Avitien, viola la sépulture, s'empara du corps saint et l'emmena vers le Ponthieu. La *Chronique de saint Riquier*, rédigée vers 1075 par le moine *Hariulfse* (cf. notamment lib. III, c. XXVIII ; lib. IV, c. V et XX), donne le récit des événements. A quel mobile obéissait Avitien ? S'assurer une bonne somme d'argent en vendant les reliques ? Ce reproche de simonie lui a été fait par les historiens de Bayeux. Le chroniqueur de Saint-Riquier prête au ravisseur des intentions louables. Il aurait été à la fois frappé de l'indifférence de ses compatriotes pour la mémoire de leurs saints, désireux d'assurer à saint Vigor un lieu de culte digne de lui et soucieux surtout de le soustraire à la profanation des Scandinaves. Ce dernier argument peut sembler bien suspect en l'an 981. Or Jules Lair fait justement remarquer que le traité de Saint-Clair-sur-Epte ne pacifia nullement le Bessin. Au X^e siècle, Bayeux et sa région furent le théâtre d'opérations militaires auxquelles participèrent notamment les Danois d'Harold à la *Dent Bleue*. Pour se défendre de ses voisins de France, Richard I^{er} dut faire appel, vers 962, à des renforts scandinaves. Le moins qu'on puisse dire c'est que le Bessin ne connut quelque sécurité qu'à la fin du règne de Richard, lequel mourut en 996. L'argument d'Avitien n'apparaît donc pas dénué de vraisemblance.

Diffusion du culte de saint Vigor

Voilà donc notre saint reprenant, quatre siècles et demi après sa mort, le chemin de son pays d'origine, l'Artois. Tel était du moins le projet de son ravisseur. Il n'alla pas plus loin que le célèbre monastère de *Centule*, alias SAINT-RIQUIER, au diocèse d'Amiens, lequel venait d'être reconstruit et dont l'abbé, Ingélard, parvint à convaincre Avitien de lui laisser sa précieuse relique. Ainsi fut créé, dès la fin du X^e siècle, hors de la Normandie, un centre cultuel de saint Vigor, et des plus prestigieux puisque là était sa dépouille mortelle.

A vrai dire le corps n'était pas intact. Il lui manquait le maxillaire inférieur. Comment cet os parvint-il au trésor de l'abbaye Saint-Ouen de ROUEN ? Toujours est-il qu'il y était avant 1045, au temps ou l'abbé de Saint-Riquier, Angelran (1020-1045), successeur d'Ingélard, séjournant à Rouen, alla demander aux moines de Saint-Ouen de le renseigner sur la biographie de saint Vigor, dont ils possédaient la *Vita*. Il regagna Saint-Riquier nanti d'une copie de ce document et, par surcroît, informé de ce qui manquait au contenu de sa châsse, ce dont il put vérifier l'exactitude à son retour.

Quelques années plus tard, Guillaume le Conquérant, restituant à l'abbaye de Saint-Riquier les dîmes d'Equemauville, près de Honfleur, obtint en échange plusieurs fragments du squelette de saint Vigor, notamment un os de son bras pour l'abbaye de-CERISY, qui venait d'être rétablie.

D'autres prélèvements eurent lieu par la suite, mais beaucoup plus tard. Ainsi en 1671, les bénédictins du prieuré de Saint-Vigor de BAYEUX obtinrent l'omoplate gauche. Une côte fut donnée en 1693 à l'église de CONLIE, dans le diocèse du Mans. Malgré cela, la plus grande partie des reliques de saint Vigor resta à Saint-Riquier. Sauvées pendant la Révolution, ces reliques sont toujours dans l'église abbatiale, devenue paroissiale. Quelques prélèvements ont eu lieu depuis le Concordat. L'église de QUËUX (Pas-de-Calais) obtint une vertèbre en 1806. Le plus récent don eut lieu en 1920 en faveur de l'évêché de Bayeux, auquel fut remis un tibia du saint.

Ainsi s'établirent au moyen-âge deux centres générateurs principaux du culte de saint Vigor : Bayeux et Saint-Riquier. Mais l'histoire des translations de reliques n'est jamais parfaitement claire. On voit très souvent plusieurs églises revendiquer la possession du même saint. Nous en avons donné des exemples dans le premier tome de notre ouvrage sur les cultes populaires. Ce fut le cas pour saint Vigor, que l'abbaye Saint-Frambourg de SENLIS prétendait posséder en entier, et cela dès le XI^e siècle. Cette abbaye n'ayant été fondée qu'en l'an 1000, postérieurement à celle de Saint-Riquier, et postérieurement au rapt du corps par Avitien, le bénéfice de la probabilité, ou simplement du doute, joue en faveur de Saint-Riquier, malgré l'existence d'une charte du roi Louis le Gros, datée de 1135, relative à la translation dans une nouvelle châsse du *corpus B. Vigoris Bajocensis episcopi*, sous l'épiscopat de Pierre, évêque de Senlis, et malgré une reconnaissance du même corps, en l'église Saint-Frambourg, l'année 1177. Les demandes de reliques, toutes adressées à Saint-Riquier, prouvent bien que l'on a toujours cru par la suite que le « vrai » corps de saint Vigor n'était pas à Senlis.

La fondation de l'abbaye Saint-Vigor de Cerisy et la restauration du prieuré Saint-Vigor de Bayeux, ainsi que l'intérêt porté à ce prieuré par l'évêque Odon de Conteville, demi-frère du duc Guillaume, témoignent de la vitalité du culte de saint Vigor au XI^e siècle. Guillaume le Conquérant et ses compagnons le portèrent en Angleterre où on en trouve encore des témoignages, par exemple dans le Somerset, à STRATTON-IN-THE-FOSSE. En Normandie, il diffusa dans nos sept diocèses, mais sa plus grande densité se situe dans les départements du Calvados et de la Manche.

Lieux de culte de saint Vigor

1. Seine-Maritime

ROUEN : a) *abbaye Saint-Ouen* : Nous avons vu ci-dessus que l'abbaye possédait dans son Trésor de reliques la mâchoire inférieure de saint Vigor.

b) *église Saint-Vigor* : cette église paroissiale était située rue des Béguines. La paroisse fut supprimée en 1791, mais l'église subsista, amputée de son chevet vers 1800 et de son clocher en 1828. Au temps de l'abbé Cochet ce qui restait de l'édifice servait de magasin de sabots. On trouve mention en 1722 d'une bannière représentant d'un côté saint Vigor et de l'autre sainte Clotilde (Seine-Marit., G 7621).

SAINT-VIGOR D'YMONVILLE (canton de Saint-Romain-de-Colbosc). Saint Vigor est titulaire de l'église. On y trouve mentionnée une confrérie Saint-Vigor.

N.B. D'après l'abbé Cochet (et aussi les abbés Bunel et Tougard) saint Vigor serait le titulaire de l'église d'*Ymauville* (alias Imoville), commune actuelle de Grainville-Ymauville (canton de Goderville). L'église de Grainville ayant été détruite en 1835, c'est l'église d'Ymauville qui est devenue paroissiale. Elle est, d'après l'Ordo, sous le titre de Notre-Dame de l'Assomption. Eut-elle jadis comme patron saint Vigor ? N'y aurait-il pas eu plutôt confusion entre Imonville et Ymauville ? Quoi qu'il en soit, c'est bien saint Vigor qui est titulaire de la paroisse du canton de Saint-Romain qui porte toujours son nom.

2. Eure

BOULAY-MORIN (Le) (canton d'Evreux-Nord) : on voit une statue de saint Vigor, au fronton d'une maison au bas de la côte du Boulay-Morin. Elle provient de l'église disparue de *Saint-Vigor* (cf. ci-dessous).

EVREUX : le nom de saint Vigor est inscrit au calendrier du diocèse.

PONT-DE-L'ARCHE (chef-lieu de canton) : L'église paroissiale est sous le titre de saint Vigor. Il était patron d'un confrérie (*Eure*, 2 K I) qui le fêtait le 25 juin. L'église de Pont-de-l'Arche possède des reliques du saint (fragments de fémur et de crâne). Elle en célébrait la translation le deuxième dimanche de juillet (cf. *Eure*, 15 J 469 : documents de 1621 à 1905). Volées en 1648, ces reliques furent retrouvées peu après.

SAINT-VIGOR (canton d'Evreux-Sud) : église détruite. Culte à Rueilly.

3. Orne

ATHIS (chef-lieu de canton) : Saint Vigor est à la fois le patron de l'église et celui de la paroisse qui le fête chaque année le deuxième dimanche de juillet (translation des reliques).

MESNIL-GONDOUIN (canton de Putanges) : La fête patronale était jadis la Saint-Vigor de juillet. Saint Vigor est d'ailleurs le titulaire de l'église.

4. Calvados

AGY (canton de Bayeux) : Saint Vigor est titulaire de l'église paroissiale.

AMAYÉ-SUR-SEULLES (canton de Villers-Bocage) : La paroisse, dont l'église a saint Vigor pour titulaire, était sous le patronage de l'abbaye Saint-Vigor de Cerisy. L'église possède une statue en pierre de son saint patron.

ASNIÈRES (canton d'Isigny) : Église paroissiale sous le titre de saint Vigor.

AUTHIE (canton de Tilly-sur-Seulles) : Église paroissiale sous le titre de saint Vigor. Le chanoine Deslandes signale une inscription disparue, datée par lui du XI^e siècle et qui se trouvait sur le linteau intérieur de la porte occidentale. Elle attestait la dédicace de l'église à saint Vigor.

- BAYEUX** : a) *prieuré Saint-Vigor*, fondé vers 1066 à l'emplacement même du *presbyterium* du Mont Christat. Confié d'abord aux moines du Mont-St-Michel, puis à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, il subsista jusqu'à la Révolution. C'est aujourd'hui une communauté de religieuses s'occupant d'orphelins. Le porche du XIII^e siècle subsiste, ainsi que la belle grange abbatiale, transformée en chapelle, l'église ayant été détruite.
- b) *cathédrale* : l'inventaire du trésor, en 1476, mentionne un petit vaisseau de cristal contenant quelques reliques de saint Vigor. Il était déjà en place en 1369. En outre Mgr Zanon de Castillon (1431-1459) avait donné un os du même saint qui fut renfermé dans une « image » d'évêque en argent doré. Saint Vigor est l'objet d'un culte spécial dans le diocèse. Avant la Révolution, on le fêtait le 5 novembre, selon le rite double-majeur, avec à peu près le même propre que saint Loup. On peut lire dans *l'Ordinaire de l'Église cathédrale de Bayeux*, par Ulysse Chevalier, le détail des solennités (cf. p. 262).
- c) ancienne paroisse *Saint-Vigor-le-Petit* (encore appelée Saint-Vigoret).
- d) chapelle *Saint-Vigor-de-Justice*.
- e) En 1857, l'église *Saint-Exupère* de Bayeux obtint un fragment de l'omoplate de saint Vigor, en provenance de l'église de Saint-Vigor-le-Grand qui avait pu recueillir cette relique du prieuré (laquelle fut reconnue en 1808 par le chanoine Durozier). D'autres parcelles du même os furent données au Grand Séminaire de *Sommervieu*, à la supérieure du couvent de *Notre-Dame-de-la-Charité* de Bayeux et au secrétariat de l'Évêché.
- BENY-SUR-MER** (canton de Creully) : Il y a un puits dit de saint Vigor, dont, selon la tradition, l'eau servait au saint pour baptiser les catéchumènes (cf. Dom Aubourg, *B.S.A.N.*, LVII, p. 336).
- BERNESQ** (canton de Trévières) : Église paroissiale sous le titre de saint Vigor.
- BOURGUEBUS** (chef-lieu de canton) : L'église est sous le titre de saint Vigor, dont elle possède deux statues (cf. Engerand, *Trésors d'Art...*, p. 113).
- BRETTEVILLE-SUR-LAIZE** (chef-lieu de canton) : L'église est sous le titre de saint Vigor.
- BRUCOURT** (canton de Dozulé) : Église sous le titre de saint Vigor.
- CAGNY** (canton de Troarn) : Parmi les quatre églises attestées au XI^e siècle, il y en avait une dédiée à saint Vigor.
- CAMBREMER** (chef-lieu de canton) : Voir ci-dessus.
- CHEUX** (canton de Tilly-sur-Seulles) : L'église est sous le titre de saint Vigor. On l'y voit sculpté sur une clef de voûte du chœur.
- COLLEVILLE-SUR-ORNE** (canton de Douvres) : L'église est dédiée à saint Vigor. Il y a sa statue (XVII^e s.).
- COLOMBIERS-SUR-SEULLES** (canton de Ryes) : Saint Vigor est patron de l'église paroissiale. Une sculpture moderne du tympan le représente avec le dragon.
- COLOMBY-SUR-THAON** (canton de Creully) : L'église est sous le titre de saint Vigor. Il y a sa statue en évêque avec son dragon. Bannière à son effigie (début du XIX^e siècle).
- COULOMBS** (canton de Creully) : Église paroissiale dédiée à saint Vigor. On y voit sa statue en pierre, avec le dragon (XVII^e s.).
- COULVAIN** (canton d'Aunay) : Église sous le titre de saint Vigor.

- CREVECŒUR** (canton de Mézidon) : L'église (détruite) était sous le titre de saint Vigor. Le chanoine Deslandes pense que la belle statue du saint (pierre, XV^e siècle) offerte par M. de Formeville au Musée des Antiquaires de Normandie provenait de cette église.
- DANVOU** (canton d'Aunay), **DONNAY** (canton de Thury-Harcourt), **ENGLES-QUEVILLE** (canton d'Isigny), **JUAYE** (canton de Balleroy), **LISORES** (canton de Livarot) ont saint Vigor comme patron de leur église paroissiale (statues).
- LONGVILLERS** (canton de Villers-Bocage) avait deux églises. Celle qui subsiste est sous le titre de saint Vigor. Fernand et Marthe Engerand ont décrit une intéressante peinture conservée en cette église et représentant l'évêque saint Vigor « entouré d'un nombreux clergé avec croix et bannière ». Près de lui, on voit le dragon légendaire (*Trésors d'Art*, pp. 401-402). Statue du saint (fin XVIII^e s.).
- LOUVIGNY** (canton de Caen-Ouest) : Saint Vigor est titulaire de l'église. Statue en pierre du saint, détruite pendant la dernière guerre.
- MAIZET** (canton d'Evrecy) est aussi sous le titre de saint Vigor. le rétable en bois, du XVIII^e siècle, détruit en 1944, était décoré d'une peinture de son saint patron. Statue en pierre polychromée, représentant le saint avec son étole jugulant le dragon (reproduction dans Engerand, *Trésors d'Art...*, pl. XLI).
- MOSLES** (canton de Trévières) : Saint Vigor est patron secondaire. Il a sa statue en pierre, au rétable.
- PERRIERES** (canton de Morteaux-Coulibeuf) : Le prieuré de Perrières, qui dépendait de l'abbaye de Marmoutiers, était sous le patronage de saint Vigor. Dans l'église, statue du saint (XV^e s.).
- PONTALERY** (ancienne paroisse réunie au Mesnil-Durand en 1826, (canton de Livarot) : L'église était dédiée à saint Vigor.
- REVIERS** (canton de Creully) : Le nom de *Redeverus* (Reviens) apparaît, nous l'avons vu, dans la *Vita* de saint Vigor. Il y vécut et y construisit une église. Dans une charte de l'abbaye Saint-Étienne de Caen, datée de 1077, il est question de la paroisse Saint-Vigor de Reviens (cf. Bull. Soc. Ant. Norm., LVII, p. 336 ; voir aussi Béziers, *Mémoires...*, III, 316).
- SAINTE-MARTIN-DES-ENTRÉES** (canton de Bayeux) : L'église possède une relique de saint Vigor (une côte).
- SAINTE-PAIR-DU-MONT** (canton de Mézidon) : Il y a une chapelle dédiée à saint Vigor.
- SAINTE-SULPICE** (ancienne paroisse, près de Bayeux, réunie à Saint-Vigor-le-Grand) : Saint Vigor est patron secondaire de l'église. Au chevet, de part et d'autre du magnifique rétable, statues en pierre de saint Sulpice et de saint Vigor.
- SAINTE-VIGOR-DE-MIEUX** (canton de Falaise-Nord) : Église sous le titre de saint Vigor. La commune a été réunie, en 1858, à Saint-Martin-du-Bû, pour devenir Saint-Martin-de-Mieux.
- SAINTE-VIGOR-DES-MEZERETS** (canton de Condé-sur-Noireau) : L'église, dédiée à saint Vigor, possède une statue en pierre polychromée de son saint patron (XV^e s.). Il tient le dragon attaché avec son étole : c'est l'iconographie classique.
- SAINTE-VIGOR-LE-GRAND** (canton de Bayeux) : Nous avons parlé ci-dessus du prieuré de Saint-Vigor, qui est sur le territoire de Saint-Vigor-le-Grand. En l'église paroissiale, au centre du rétable, une peinture sur toile repré-

sente le saint patron. Il a sa statue en bois sur le côté.

SOLIERS (canton de Bourguebus) : Église sous le titre de saint Vigor. Au chevet, à l'extérieur, statue du saint patron.

TRUNGY (canton de Balleroy) : L'église paroissiale est dédiée à saint Vigor.

URVILLE (canton de Bretteville-sur-Laize) : L'ancienne église était dédiée à saint Vigor. La nouvelle église, construite au XVII^e siècle, fut mise sous le titre de Notre-Dame. Toutefois on construisit une chapelle Saint-Vigor à l'emplacement de l'ancienne église (Béziers, III, p. 38). Statue en pierre de saint Vigor dans l'église paroissiale.

VILLERS-CANIVET (canton de Falaise-Nord) : L'église paroissiale est dédiée à saint Vigor.

5. Manche

AIREL (canton de Saint-Clair) : Près d'Airel, il y eut une chapelle dédiée à saint Vigor. La paroisse d'Airel appartenait jadis au diocèse de Bayeux. Elle était sous le patronage de l'abbaye Saint-Vigor de Cerisy.

AVRANCHES : La chapelle de la Chaussonnière, située sur le territoire de la paroisse suburbaine de Saint-Martin-des-Champs, était dédiée à saint Vigor et à saint Vast. Elle avait été fondée en 1472 par Vigor Vivien. L'abbé Pigeon nous dit que les fermiers du manoir de la Chaussonnière conservaient les anciennes statues, qui restaient l'objet de la dévotion populaire (*Diocèse d'Avranches*, p. 157). D'après l'abbé Masselin, la chapelle était interdite dès avant la Révolution.

BRICQUEVILLE-SUR-MER (canton de Bréhal) : Saint Vigor est titulaire de l'église.

CAROLLES (canton de Sartilly) : L'église, dédiée à saint Vigor, possède deux statues de son saint patron : l'une en pierre (XV^e s.), l'autre en bois (XVIII^e s.).

CERISY-LA-FORÊT (canton de Saint-Clair) : Saint Vigor était particulièrement honoré dans la grande abbaye qui lui était dédiée et qui avait pris, en 1030, grâce au duc Robert le Magnifique, le relais du monastère détruit par les pirates scandinaves. Paul de Farcy donne le détail du trésor des reliques de l'abbaye, parmi lesquelles il y avait le bras de saint Vigor, dont il a été question ci-dessus. Il rapporte le texte d'une lettre rédigée en 1763 par Dom Outin, sacristain de l'abbaye, relative aux châsses, conservées aujourd'hui à la sacristie de l'église abbatiale (*Abbayes de l'Évêché de Bayeux*, I, pp. 63-66). Les moines fêtaient solennellement saint Vigor le 3 novembre.

L'os du bras de saint Vigor a disparu à la Révolution. La relique possédée actuellement par l'église de Cerisy lui vient d'un don du Chapitre d'Amiens, au temps de l'épiscopat de Mgr Guilbert.

On sait que l'église abbatiale est devenue paroissiale. La Saint-Vigor est la fête patronale de Cerisy. Elle est célébrée, selon les années, le 1^{er} ou le 2^e dimanche de juillet et donne lieu à de joyeuses festivités. Elle comporte, entre autres traditions, le pain bénit et la remise du bouquet à saint Vigor.))

CHAMPEAUX (canton de Sartilly) : L'église paroissiale est dédiée à saint Vigor.

HOUTTEVILLE (canton de La Haye-du-Puits) : Chapelle Saint-Vigor.

JOGANVILLE (canton de Montebourg) : Église sous le titre de saint Vigor.

MOON-SUR-ELLE (canton de Saint-Clair) : Un vitrail représente saint Vigor.

NAFTEL (canton d'Isigny-le-Buat) : Saint Vigor figurerait sur la curieuse croix de Nafstel (XIV-XV^e s.), si du moins on identifie ainsi le saint mitré écrasant

un dragon, qui est sculpté sur l'une des faces de cette croix en pierre calcaire (cf. *Art de Basse-Normandie, Trésors du Mortainais*, p. 6). Cette identification reste problématique.

QUETTEHOU (chef-lieu de canton) : L'église paroissiale est dédiée à saint Vigor. Charles Birette rapporte à ce sujet la légende des deux saints Vaast et Vigor évangélisant le Val de Saire. Arrivés à Quettehou, ils voulurent gagner le village voisin. Il fallait traverser un cours d'eau sur une planche branlante. Vaast passa le premier, mais, la planche s'étant rompue, Vigor resta du côté de Quettehou. Ainsi furent fondées les églises de Saint-Vaast-la-Hougue et de Saint-Vigor-de-Quettehou (*Le Val de Saire illustré*, p. 68). Pour Saint-Vaast l'initiative de la fondation paroissiale revient en réalité à l'abbaye de Fécamp. Mais on sait que Quettehou était sous le patronage de la Trinité de Caen, dès la fondation de cette abbaye.

SAINT-VIGOR-DES-MONTS (canton de Tessy) : Saint Vigor est titulaire de l'église et patron de la paroisse, qui le fête chaque année, par une messe solennelle avec pain bénit et nombreuses réjouissances populaires. Toutefois cette fête patronale a lieu le 15 août.

TANIS (canton de Pontorson) : Saint Vigor est titulaire de l'église paroissiale où un vitrail ancien lui est consacré.

TEURTHEVILLE-BOCAGE (canton de Quettehou) : Culte de saint Vigor.

VAUVILLE (canton de Beaumont-Hague) : Culte de saint Vigor. Le prieuré de Vauville dépendait de l'abbaye Saint-Vigor de Cerisy.

6. Quelques lieux de culte en dehors de la Normandie

Pas-de-Calais

ARRAS : Il faut croire qu'il y avait des reliques de saint Vigor à Arras, puisque l'évêque et le clergé de la ville en donnèrent une parcelle à Mgr François Servien, évêque de Bayeux de 1654 à 1659, ainsi que l'atteste l'*Obituaire de la Cathédrale* (n° 110).

Le diocèse d'Arras honorait saint Vigor. Il était inscrit au calendrier diocésain. Un office propre fut concédé au siècle dernier au clergé d'Arras.

QUÈUX (canton d'Auxy-le-Château) : Nous avons signalé le don en 1806 à l'église Saint-Jean-de-Quèux d'une vertèbre de saint Vigor par le curé de Saint-Riquier. Le chanoine Deslandes a publié le procès-verbal de la translation (*op. cit.* pp. 50-51).

Somme

AMIENS : En vertu d'un indult du 25 avril 1861, l'évêque d'Amiens put autoriser les prêtres de son diocèse à célébrer l'office de saint Vigor.

SAINT-RIQUIER (canton d'Ailly, arrondissement d'Abbeville) : L'église abbatiale, devenue paroissiale à la Révolution, eut pour curé l'abbé Callé qui sauva les reliques des profanateurs en les cachant chez lui. Ayant repris possession de la paroisse après la tourmente, c'est lui qui fournit une vertèbre de saint Vigor au curé de Quèux. Plusieurs reconnaissances des reliques furent faites dans le courant du siècle dernier : en 1827, en 1859, en 1892. La dernière eut lieu en 1920. Malgré un certain nombre de prélèvements, l'inventaire, établi le 20 janvier 1920 par le Dr Tacquet, prouve que l'église de Saint-Riquier conserve encore la plus notable partie des ossements de saint Vigor, dont le chef est présenté aux fidèles dans une châsse spéciale. Une autre châsse contient les autres ossements. Pendant la guerre de 1914-1918, les châsses furent mises à l'abri au château de Martainville, près de Rouen. Plusieurs œuvres d'art se rapportant à saint Vigor sont conservées en l'église de Saint-Riquier.

Val-d'Oise

PONTOISE : L'église Saint-Mellon de Pontoise (alors du diocèse de Rouen) possédait des reliques de saint Vigor.

Yvelines

MARLY-LE-ROI (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Versailles) : L'église possède une relique de saint Vigor (os du bras).

Mayenne

NEAU (canton d'Évron) : Culte de saint Vigor.

Sarthe

CONLIE (chef-lieu de canton de l'arrondissement du Mans) : L'église obtint une côte de saint Vigor en 1693. Elle est toujours conservée dans une châsse dont on fait la procession chaque année le 2^e dimanche de juillet. Le saint est l'objet d'un culte populaire.

MAIGNE (canton de Brûlon, 23 kilomètres du Mans) : Culte de saint Vigor.

Vienne

POITIERS : Il y avait des reliques de saint Vigor en l'église Saint-Cyprien.

Le culte populaire de saint Vigor

La plus ancienne spécialité reconnue à saint Vigor fut d'éteindre les incendies. Elle a sa source dans une légende concernant l'arrivée de ses reliques au monastère de Saint-Riquier. Une femme s'appuyant sur le coffre se vit soudain entourée de flammes. Hariulf, dans sa *Chronique de Centule*, nous dit que dès lors on invoqua le saint en cas d'incendie.

Les moines de Cerisy le savaient. Quand ils reçurent, au XI^e siècle, la précieuse relique que leur donnèrent ceux de Saint-Riquier, ils voulurent la mettre à l'épreuve en l'exposant aux flammes. Or ni l'ossement, ni son enveloppe ne subirent le moindre dommage.

A peu de temps de là, l'abbé de Saint-Riquier, Gervin, vit son église dévorée par le feu. La châsse de saint Vigor, au milieu du brasier, se montra parfaitement ignifuge. Bien mieux, un des serviteurs de l'abbaye, qui aidait à éteindre le feu, tomba près de la châsse, au milieu des flammes, et n'en subit aucun mal.

Dès avant 1075 l'abbé Gervin avait placé les reliques de saint Vigor dans une nouvelle châsse d'or et d'argent, sur laquelle il fit graver une inscription rappelant le pouvoir protecteur du saint. On lui donnait le qualificatif de *flammarum dominator* : celui qui dompte les flammes. A partir de là, bien entendu, on l'invoquait pour éteindre le feu des désirs terrestres (*mundi ignes*) et préserver des flammes de l'enfer (*flammas compesce gehenne*).

Saint Vigor a été supplanté, comme protecteur contre le feu, par d'autres saints, par sainte Barbe surtout, mais aussi par sainte Agathe, saint Antoine, saint Éloi, saint Germain de Paris, saint Laurent, saint Martin. A vrai dire, en cas d'incendie comme pour les autres calamités, les reliques des saints ont toujours été considérées comme une sauvegarde. Grégoire de Tours raconte, dans son *De gloria martyrum*, comment il éteignit l'incendie d'une maison grâce à sa croix-reliquaire où il y avait une relique de la Vierge. C'est le sujet d'un demi-médaille dans un vitrail du XIII^e siècle à la cathédrale du Mans (chapelle du chevet).

On allait même jusqu'à jeter des reliques au milieu du foyer pour éteindre les flammes. Il y a aux Archives départementales de la Seine-Maritime (G 5249) un